

**Assemblée Générale Ordinaire  
Du 14 mai 2014  
A L'hôtel Acropole Les Berges du lac**

**ORDRE DU JOUR**

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'exercice 2014,
- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2014 et approbation des conventions,
- Approbation des états financiers de l'exercice 2014,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice 2014,
- Ratification de la cooptation d'administrateurs,
- Fixation des jetons de présence des administrateurs , des membres du comité permanent d'audit et des membres du comité de placement,
- Pouvoirs en vue des formalités.

## Le projet des Résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 Mai 2015

### **Première Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2014, approuve le rapport du Conseil d'Administration, les comptes et les états financiers arrêtés au 31/12/2014 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à .....

### **Deuxième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux opérations prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée à .....

### **Troisième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire Donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2014.

Cette résolution est adoptée à .....

### **Quatrième Résolution**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2014 comme suit :

<b>Résultat 2014</b>	22 298 868 282
Résultats reportés	78 394 567 478
<b>Total</b>	<b>100 693 435 760</b>
Réserves Ordinaires	3 557 855 000
Réserves pour Fonds Social	2 000 000 000
<b>Reliquat</b>	<b>95 135 580 760</b>
Dividendes	7 846 156 200
<b>Report à nouveau</b>	<b>87 289 424 560</b>

En conséquence, il sera servi un dividende de 3,400 dinars par action. Ces dividendes seront mis en paiement à compter du ..... auprès des intermédiaires en bourse et des teneurs des comptes dépositaires des titres pour les titres qui y sont déposés et à la Société Tunisienne de Banque pour les titres non déposés.

Cette résolution est adoptée à .....

### **Cinquième Résolution**

Le Conseil d'Administration a coopté :

- Monsieur Mohamed SKIMA en tant qu'administrateur représentant l'Etat Tunisien en remplacement de monsieur Mohamed ROUAI.
- Madame Catherine GRANGER en tant qu'administrateur représentant Groupama SA en remplacement de Monsieur Jean-François LEMOUX.

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie cette cooptation.

Cette résolution est adoptée à .....

### **Sixième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 7.200 DT le montant brut annuel des jetons de présence à allouer à chaque membre du Conseil d'Administration, le même montant sera alloué aux administrateurs membres du comité permanent d'audit et aux administrateurs membres du comité de placement.

Cette résolution est adoptée à .....

### **Septième Résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs à monsieur le Président Directeur Général et/ou à son représentant légal pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement de dépôts et de publication prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à .....